



ÉTAT DES ÉCOLES LIBRES

Quimper, le 31 Octobre 1903

M

Je vous prie de vouloir bien répondre, dans le plus bref délai possible, aux questions suivantes, dont j'ai besoin pour la confection de l'Ordo diocésain.

Paroisse de Guerrin

École libre de Garçons.

1° Y a-t-il dans la paroisse une école libre de garçons ?

R. non

2° Par qui est-elle tenue ?

R. _____

Et combien a-t-elle de maîtres ?

R. _____

3° Combien a-t-elle d'élèves externes ?

R. _____

Et combien de pensionnaires ?

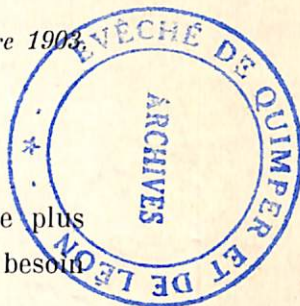
R. _____

4° A qui appartient l'immeuble ?

R. _____

Et comment l'école est-elle entretenue ?

R. _____



Paroisse de Guerrin

École libre de Filles.

1° Y a-t-il dans la paroisse une école libre de filles ?

R. Oui

2° Par qui est-elle tenue ?

R. par des sœurs

Et combien a-t-elle de maîtresses ?

R. trois maîtresses et une surveillante

3° Combien a-t-elle d'élèves externes ?

R. 80

Et combien de pensionnaires ?

R. 30

4° A qui appartient l'immeuble ?

R. au Recteur actuel de Guerrin

Et comment l'école est-elle entretenue ?

R. par le recteur qui a les retributions scolaires

École communale de filles.

5° L'École communale est-elle encore tenue par des Religieuses ?

R. elle n'a jamais été tenue par des Religieuses
Sinon, à quelle date a eu lieu la laïcisation ?

R. _____

Personnel congréganiste.

6° En dehors des écoles, reste-t-il des Religieuses occupées aux œuvres paroissiales ?

R. Oui

Quel en est le nombre ?

R. une ordonnée actuellement d'une seconde

A quelle congrégation appartiennent-elles ?

R. Filles de Jésus de Kermaria (Aurillac)

Veuillez bien, M _____, répondre sur cette feuille, et la retourner immédiatement à l'Évêché.

Votre tout dévoué en N.-S.,

† FRANÇOIS-VIRGILE,
Evêque de Quimper & de Léon.